



# Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal

du 30 mars 2010

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h30.

Absents excusés : Guy MORIS qui donne procuration à Didier LAITHIER

Noël LAITHIER qui donne procuration à Damien REGAZZONI.

Anne Marie FOLTETE est invitée pour la présentation des comptes administratifs et des budgets primitifs.

Claude COULET est élu secrétaire de séance et en accepte la charge.

Monsieur le Maire demande l'autorisation au conseil d'ajouter à l'ordre du jour :

- l'installation de candélabres
- la destruction de l'ancien percolateur de la salle des Fêtes
- la demande de dossier de subvention pour la construction d'une nouvelle station d'épuration

Le compte rendu de la séance du Conseil Municipal du samedi 27 février est approuvé à l'unanimité.

*Avant de passer à l'ordre du jour, Monsieur le Maire fait part de l'intention du président du SRPI de démissionner de ses fonctions de président.*

*A l'origine, des difficultés de dialogue rencontrées avec la municipalité de Montrond, notamment sur la location au SRPI, des bâtiments communaux utilisés par deux classes à Montrond, et qui avait fait l'objet d'une rénovation prise en charge par le SRPI.*

*Lors du Conseil Municipal précédent un soutien avait été apporté au président du SRPI. Le Conseil regrette cette décision, renouvelle son soutien au Président du SRPI et souhaite que ce dernier poursuive son action à la tête de ce syndicat intercommunal.*

## **1) Frais de garderie ONF sur le terrain de la carrière.**

Suite au refus de payer les 12% de frais de forage à l'ONF sur du terrain non encore exploité par l'entreprise Bonnefoy, l'ONF avait saisi la Chambre Régionale des Comptes. Après analyse la Chambre Régionale des Comptes se prononce en faveur de la commune et déboute l'ONF.

## **2) Contrat de groupe pour l'assurance du Personnel.**

Monsieur le Maire propose de donner pouvoir au Centre de Gestion pour passer un contrat de groupe pour l'assurance du personnel.

*Vote : Pour à l'unanimité*

## **3) Création de clôture sur le territoire communal.**

Délibération sur l'obligation de déposer une demande de Déclaration Préalable pour toute création de clôture sur le territoire de la commune

*Vote : Pour à l'unanimité.*

## **4a) Ouverture de la réunion de concertation sur le Quartier des Dolines**

Dans le cadre du permis d'aménager en vue d'une enquête publique il est proposé au conseil de rattacher la réunion du 31 octobre 2009 à l'ouverture de la réunion de concertation.

*Vote : Pour à l'unanimité*

## **4b) Enquête publique pour le Quartier des Dolines**

Une enquête publique aura lieu du 10 mai au 11 juin 2010

1<sup>ère</sup> réunion le lundi 10 mai à 10h

2<sup>ème</sup> réunion le samedi 29 mai à 10h

3<sup>ème</sup> réunion le vendredi 11 juin à 14h

Mr Hubert CLERE est désigné comme commissaire enquêteur.  
Durant la durée de l'enquête le dossier est consultable en mairie.

*Vote : Pour à l'unanimité.*

### 5) Convention avec la DDT

Dans le cadre de l'appui technique sollicité sur certains dossiers par la commune, Mr le Maire demande l'autorisation de signer la convention ATESAT (Assistance Technique Etat Solidarité et Aménagement du Territoire) avec la DDT .

*Vote : 7 voix pour.*

*1 voix contre, Damien Regazzoni*

*3 abstentions : Karine Kisrani ; Noël Laithier ; Xavier Manin.*

### 6) Installation de candélabres

Didier Laithier présente un devis de 3516,96 ttc pour la pose de quatre candélabres

Rue du Stade : 2 ; Rue de La combe du Berger : 1 ; Rue du Moulin : 1

*Vote : Pour à l'unanimité*

### 7) Ancien percolateur

Suite à l'acquisition d'un nouveau percolateur pour équiper la salle des Fêtes, Sandra Burdin propose de sortir du patrimoine l'ancien percolateur destiné à la casse.

*Vote : Pour à l'unanimité*

### 8) Station d'épuration

Dans le cadre de la construction d'une nouvelle station d'épuration, Mr le Maire demande l'autorisation pour déposer un dossier de subvention auprès du Conseil Général pour un montant estimé de la dépense globale à 860 000 €. (Ces dépenses comprennent la construction de la station, la mise en place des réseaux et la destruction de l'ancienne station).

*Vote: Pour à l'unanimité*

### 9) Comptes administratifs

Les comptes de gestion sont en conformité avec les comptes administratifs.

#### 9a) Compte administratif assainissement 2009

	Dépenses	Recettes	Excédents
<b>Section d'exploitation</b>	<b>18 210,73</b>	<b>21 300,85</b>	<b>3 090,12</b>
<b>Section d'investissement</b>	21 495,30	21 863,32	
<i>report 2008</i>		43 939,31	
<b>Total investissement + report</b>	<b>21 495,30</b>	<b>65 802,63</b>	<b>44 307,33</b>
<i>à réaliser sur 2010</i>	<b>5 000,00</b>		
Résultat cumulé	<b>44 706,03 €</b>	<b>87 103,48 €</b>	

#### 9b) Compte administratif communal 2009

	Dépenses	Recettes	Excédents
<b>Section de fonctionnement</b>	<b>270 735,71</b>	<b>395 647,09</b>	<b>124 911,38</b>
<b>Section d'investissement</b>	323 138,74	444 358,13	
<i>report 2008</i>		184 867,29	
<b>Total investissement + report</b>	<b>323 138,74</b>	<b>629 225,42</b>	<b>306 086,68</b>
<i>à réaliser en 2010</i>	<b>178 718,00</b>		
Total cumulé	<b>772 592,45 €</b>	<b>1 024 872,51 €</b>	

Le maire se retire des débats et Didier LAITHIER fait procéder au vote des comptes administratifs.

*Vote du compte administratif assainissement 2009 : Pour à l'unanimité*

*Vote du compte administratif communal 2009 : Pour à l'unanimité*

#### 10) Affectation des résultats

L'excédent de fonctionnement d'un montant de 124 911,38 € est passé en investissement

*Vote : Pour à l'unanimité*

Monsieur le maire fait constater que les comptes de gestion sont conformes aux comptes administratifs et demande au Conseil de les approuver

*Vote : Pour à l'unanimité*

#### 11) Budgets 2010

##### 11a) Vote de la redevance d'assainissement 2010

Avant la présentation du budget d'assainissement, Mr le Maire fait procéder au vote de la redevance d'assainissement avec les mêmes tarifs que 2009, à savoir,

Une part fixe de 40 € pour chaque foyer

Une part variable en fonction de la consommation d'eau

- de 0 à 35 m<sup>3</sup> : 0,10€ le m<sup>3</sup>

- de 36 à 70m<sup>3</sup> : 0,70€ le m<sup>3</sup>

- de 71 à 105 m<sup>3</sup> : 0,65€ le m<sup>3</sup>

- de 106 à 140 m<sup>3</sup> : 0,60€ le m<sup>3</sup>

- de 141 à 175 m<sup>3</sup> : 0,55€ le m<sup>3</sup>

- de 176 m<sup>3</sup> et plus : 0,50€ le m<sup>3</sup>

*Vote : Pour à l'unanimité*

##### 11b) Budget d'assainissement 2010

	Dépenses	Recettes
<b>Crédits d'exploitation</b>	22 826,00	20 482,00
Résultat 2009 reporté		3 090,12
<b>Total de la section d'exploitation</b>	<b>22 826,00</b>	<b>23 572,12</b>
<b>Crédits d'investissement</b>	785 682,00	753 160,00
report 2009		44 307,33
à réaliser sur 2010	5 000,00	
<b>Total de la section d'investissement</b>	<b>790 682,00</b>	<b>797 467,33</b>

<b>Total du budget assainissement</b>	<b>813 508,00 €</b>	<b>821 039,45 €</b>
---------------------------------------	---------------------	---------------------

*Vote : Pour à l'unanimité*

##### 11c) Vote du taux des taxes directes locales pour 2010

Les taxes sont reconduites au même taux que 2009

Taxe d'habitation : 6,40%

Taxe foncière (bâti) : 5,67 %

Taxe foncière (non bâti) : 12,29 %

La cotisation foncière des entreprises est à 3, 68% (Elle correspond au taux de la taxe professionnelle votée en 2009)

*Vote : Pour à l'unanimité*

## 11d) Budget communal 2010

	Dépenses	Recettes
<b>Crédits de fonctionnement</b>	<b>301 162,00</b>	<b>393 635,00</b>
<b>Crédits d'investissement</b>	193 796,00	186 632,38
à réaliser sur 2010	178 718,00	
solde reporté		306 086,68
<b>Total de la section d'investissement</b>	<b>372 514,00</b>	<b>492 719,06</b>
<b>Total du budget communal 2010</b>	<b>673 676,00 €</b>	<b>886 354,06 €</b>

Vote : Pour à l'unanimité

## 11e) Budget Annexe : Quartier des Dolines

Frais d'études PMM	100 000,00 €	Les dépenses
Etude d'impact	3 588,00 €	sont couvertes
Etude environnementale	3 588,00 €	par un crédit
Loi sur l'eau	9 185,00 €	d'investissement
Enquête publique	3 600,00 €	de
Travaux de viabilité ( 60%)	1 000 000,00 €	
EDF	15 000,00 €	1 134 961,00 €
Total	<b>1 134 961,00 €</b>	<b>1 134 961,00 €</b>

## Informations diverses

### Cimetière

En 2006, la commune, avec l'appui de la Sté Elabor, avait engagé une procédure de reprise de tombes. Cette opération prend fin le 10 mai prochain, à ce jour deux familles se sont manifestées.

Un procès verbal sera établi à cette date. Des informations complètes sont affichées à l'entrée du cimetière.

### Anciennes barrières de la cour d'école

N'ayant pas l'usage de ces barrières, la commune a décidé de les vendre. Une information sera affichée prochainement au panneau de la mairie.

### Aménagement du carrefour de l'église

Le dossier présenté par la commune, bien qu'antérieur à ceux présentés par des communes voisines n'a pas encore été retenu cette année par le Conseil Général malgré la dangerosité du carrefour.

Le conseil à l'unanimité autorise Mr le Maire à adresser un courrier à Mr le Préfet.

### Nettoyage de printemps ;

La date est fixée au samedi 24 avril 2010. Merci à celles et ceux qui seront présents à cette opération.

Prochain conseil le 27 avril, avec la présence d'agents de l'ONF pour la présentation de la charte d'aménagement de la forêt Communale.

Monsieur le maire lève la séance à 23h

Le secrétaire de séance

Le maire,